



Achat de conteneurs en copropriété

Par LaChaumerande

Bonjour

Problème mineur, mais que j'aimerais bien résoudre.

Soit une copro constituée de 2 bâtiments, A et B. Dans le bâtiment B des conteneurs ont fini par se dégrader et il en manque désormais 2.

Je croise assez souvent l'agent de nettoyage qui se plaint de ne pouvoir effectuer correctement son travail, d'autant plus que les ours de collecte des ordures ménagères a changé ces derniers mois. Or la seule personne qui reste désormais au conseil syndical, les 2 autres ayant déménagé voici quelques mois, s'oppose à toute dépense supplémentaire.

À mon sens, la décision d'achat de ces conteneurs ne relève pas d'une décision de l'AG, c'est une dépense courante d'entretien. Ai-je raison ?

D'ailleurs, il y a quelques années, il m'avait suffi d'envoyer aux membres du conseil syndical et au syndic une photo du local poubelles du bâtiment A avec des conteneurs qui débordaient pour obtenir satisfaction.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Cette décision n'est pas du ressort du conseil syndical.

C'est le syndic qui doit veiller au bon entretien de la copropriété et faire remplacer ces conteneurs vétustes.

S'ils sont fournis par la mairie l'échange est gratuit, il suffit de le demander.

Adressez vous au syndic directement.

Et s'il refuse ou traîne les pieds, vous ferez mettre cette décision à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Par JANO

Bonjour,

J'ai eu le même soucis dans notre copropriété et je suis passé par le service "d'enlèvement" de notre agglomération (communauté de communes) et le remplacement a été fait sans "débours" un "sous", mais peut être spécifique à notre agglomération (communauté de commune).

A tenter de votre côté

Par LaChaumerande

C'est le syndic qui doit veiller au bon entretien de la copropriété et faire remplacer ces conteneurs vétustes.

C'est bien ce qu'il me semblait. Merci de confirmer

Adressez vous au syndic directement.

Fait. Il a commencé par me répondre que le patron de la société de nettoyage était une personne désagréable. Je lui ai rétorqué un peu vertement que ce n'était pas le problème. Il a passé commande des conteneurs, enfin je l'espère.

je suis passé par le service "d'enlèvement" de notre agglomération (communauté de communes) et le remplacement a été fait sans "débours" un "sous", mais peut être spécifique à notre agglomération (communauté de commune).

Chez moi, communauté de communes, les conteneurs sont payants et seul le syndic est habilité à passer commande.

L'AG est ce soir. Le syndic est plutôt du genre mollasson et je veux éventuellement, courtoisement mais fermement, lui mettre la pression, d'autant que d'autres problèmes mineurs eux aussi sont en attente.

Il me faut aussi compter avec l'opposition du conseil syndical monocéphale, il me faut des billes. Et nous sommes trois à nous présenter au conseil syndical...

Par yapasdequoi

Si les copropriétaires sont attentifs aux recyclages, le volume des déchets ménagers est en baisse. N'empêche qu'il faut des conteneurs pour les recevoir et les faire évacuer.

A défaut il y a des rats, des maladies, des miasmes, des déchets partout quand les chiens détruisent les sacs, etc etc.

Il est trop tard pour faire voter, mais vous pouvez faire un tableau bien repoussant pour faire pression sur le syndic.